Conditions de participation au jeu concours « festival 2025 » de la page Facebook de la Loterie Nationale : https://www.facebook.com/LoterieNationaleLuxembourg

La Loterie Nationale dont le siège est situé 18 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Luxembourg met en place un jeu-concours gratuit « **Festival 2025** » exclusivement sur INTERNET sur la page https://www.facebook.com/LoterieNationaleLuxembourg. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous l'entière responsabilité des joueurs. Le jeu est ouvert à toute personne **âgée de 18 ans révolus**. La participation à ce jeu concours implique l'adhésion et l'acceptation pleine et entière, sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation.

Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à ce jeu concours. En cas de non-respect de cette règle, le participant ne pourra pas prétendre à la remise des lots. Les collaborateurs de la Loterie Nationale ne sont pas admis à participer.

Ce jeu concours aura lieu du **29/07/2025 au 01/08/2025 9h30** (ci-après : Période de jeu). Pour prendre part au jeu-concours de la page Facebook de la Loterie Nationale, il suffit de répondre correctement à la question suivante : « *Quels jours de la semaine ont lieu les tirages EuroMillions ?* ». La réponse devra se faire en commentaire du post. La participation est considérée comme étant effectuée au moment où le participant a donné **la bonne réponse** en commentaire du post, pendant la période de jeu.

Lot(s): **2 tickets VIP pour le e-Lake Festival pour la journée du samedi 09.08.2024 avec repas, boisson et parking.**

1 seul(e) gagnant(e) remportera les 2 tickets.

À la clôture du jeu, un tirage au sort parmi toutes les participations complètes sera effectué le **vendredi 01/08/2025 à partir de 9h30**. Le/la gagnant(e) sera informé(e) par un message de la Loterie Nationale en réponse à son commentaire. Si les circonstances l'exigent, la Loterie Nationale se réserve le droit de remplacer, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée, le ou les lots gagnés. La Loterie Nationale ne saurait être responsable en cas d'annulation de ce jeu pour cause de force majeure ou de fraude. La Loterie Nationale se réserve le droit d'arrêter ce jeu à tout moment sans dommage moral ou financier pour les participants.

Le jeu étant accessible sur la plate-forme Facebook, www.facebook.com, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice.

Le/la gagnant(e) devra communiquer en message privé, selon les modalités fixées par la Loterie Nationale, ses coordonnées afin de pouvoir vérifier son identité et le respect des conditions de participation lors du retrait du lot. Le/la gagnant(e) devra se rendre dans **le point de vente de la Loterie Nationale situé au 18 rue Léon Laval à Leudelange,** et **présenter sa carte d'identité** pour retirer ses lots. Les lots non réclamés à partir du **08/08/2025 12h00** seront considérés comme perdus. Aucune personne morale ne peut participer à ce jeu.

Certains gagnants se verront proposer d'autoriser la Loterie Nationale à utiliser leur image (photos réalisées lors de la remise des lots du présent jeu concours…) sur le site internet de la Loterie Nationale www.loterie.lu ainsi que sur les diverses plateformes sociales (réseaux sociaux) de la Loterie Nationale en cédant gracieusement les droits d'utilisations ou de reproduction.

Les lots ne sont pas convertibles en espèces et ne peuvent être échangés.

Loterie Nationale, juillet 2025.

Classification: INTERNAL